FONCTIONNEMENT DE L'ASA DU CANAL DU MOULIN, SAISON 2025

Répartition des tâches sur le canal du Moulin:

2 catégories d'intervenants :

- la Municipalité (par le biais d'une Convention de prestation de service avec l'ASA) assure l'entretien et l'exploitation des ouvrages du réseau principal. Pour accomplir cette fonction, la commune mobilise ses agents et ses moyens matériels, en concertation avec le Président délégué et les référents de secteurs.
- l'ASA avec le Président (le Maire) et le Président délégué (nommé par le Maire), les syndics (élu.es), les référents (dont le rôle est défini plus loin) et par extension les bénévoles des chantiers participatifs.

Il a été décidé en 2022 de définir des secteurs sur le canal principal, de l'amont à l'aval, avec un référent (volontaire validé par l'ASA) par secteur.

Le rôle du référent de secteur est de :

- signaler au Président délégué quand l'eau ne coule plus ou perd du débit ; établir si possible, en remontant le canal sur son secteur, si la cause est naturelle ou résulte d'une intervention humaine
- surveiller son secteur et opérer si besoin des interventions mineures pour améliorer le débit (débouchage manuel, ...).
- repérer les fuites et les signaler.
- recueillir les doléances des usagers et les faire remonter au Président délégué, qui prévient les Services Techniques Municipaux ; faire redescendre l'information aux usagers.
- sensibiliser les usagers à la solidarité et les motiver à avoir les justes pratiques.
- un cas particulier : actionner un retour rivière en cas d'urgence météo, hors horaires de travail des services municipaux.

Les secteurs définis d'amont en aval sont les suivants :

	SECTEURS	REFERENTS	CONTACT
1	Ubrieux (Prise d'eau-Pont neuf)	Jean Claude VIALLE	06 81 79 25 97
2	Village amont (Pont neuf-Parking de l'école)	Philippe BATUT Michel VERRIER	06 08 34 53 22 06 01 79 18 70
3	Village centre 1 (Parking Ecole-Gymnase)	Christian CHASTAN	06 38 02 76 17
4	Village centre 2 (Gymnase-Cimetière)	Robert BOURSIN	06 82 56 95 24
5	Village Centre 3-Sous-Ville (La poste-JJ Coupon)	Jean-Marc FLEITOU	06 65 15 61 71
6	Village aval (Cimetière-Savoillane)	David BAUMET Claude JARJAYE Jeremy DHOMBRES Annie BATIER et Patrick CROZE	06 12 87 26 35 06 68 28 50 70 06 41 11 73 04 06 45 73 57 15

ASA du Canal du Moulin Courriel : asa.cm.buis@orange.fr

Chantiers participatifs:

Afin de limiter les coûts générés par le recours à des prestataires, l'ASA a décidé d'organiser, des chantiers participatifs, pour des travaux inaccessibles aux engins et demandant de la main d'œuvre (curage, débroussaillage, désempierrage, rétablissement du fil d'eau, ...)
Les besoins de travaux sont repérés puis validés par le Bureau.
Pour les chantiers participatifs, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
L'intérêt, outre économique, est la création de liens entre usagers, la sensibilisation aux comportements citoyens et une meilleure connaissance du canal.

L'annonce est faite 1 à 2 semaines minimum avant la date retenue (par mail et sur les sites) :

- de l'ASA: http://canal.buislesbaronnies.fr/index.php?id=asa-du-canal-du-moulin
- de la Mairie : https://www.buislesbaronnies.fr

Ils peuvent aussi être annoncés sur le tableau d'affichage électronique municipal.

Ouverture et fermeture du canal :

Hormis les périodes de fermeture pour événement climatique exceptionnel ou travaux, il a été décidé en réunion de Bureau du 15/07/2025, pour respecter la réduction de 30% et permettre d'arroser le week-end pour les usagers travaillant la semaine d'expérimenter pour la saison 2025, la fermeture du canal le lundi matin et sa réouverture le mardi matin.

En cas de risque d'orage, le canal sera fermé (en semaine ou le week end).